

VU À KÆNIGSMACKER



À peine repeinte, déjà taggée

Photo RL

Courant août 2013, certains membres et bénévoles de l'association Abris du Bichel-Sud, la ligne Maginot à Kœnigsmacker (Amilm), ont pendant plusieurs jours pris sur leur temps personnel, et avec l'aide de la municipalité, ont décidé de rénover la cloche GFM située rue de la Gare à Kœnigsmacker. Or des tagueurs ont vu à travers cette dernière un espace d'expression libre. Réalisaient-ils qu'ils réduisaient tout récents ? La municipalité n'exclut pas de déposer plainte.

INSCRIPTIONS À KÉDANGE

On se fait une toile ?



Photo RL

« On ne change pas une formule qui gagne... » souligne Santa Mayer, présidente du Foyer rural. Comme chaque année, à l'occasion des vacances de février, elle organise un stage arts plastiques, maison des associations. Et c'est toujours l'artiste-peintre de Metzervisse, Jocelyne Oikiewiz, qui dispensera les cours, les lundi 3 et mardi 4 mars, de 14 h à 16 h. Le matériel est fourni aux élèves, une participation de 12 € sera demandée aux parents. Le thème ? La réalisation d'une toile avec rajout de structures ; apprendre à manier le couteau à peindre et mise en forme du tableau, peinture gouache. Inscriptions : 06 17 37 77 98 ou 03 82 83 94 14.

CE SOIR À DISTROFF

En savoir plus sur le nouveau lotissement

Un projet immobilier de maisons accolées, baptisé "Les Terrasses", qui trouvera sa place au sein de la nouvelle éco-cité A la croisée des chemins de Distroff, fera l'objet d'une réunion d'information sous forme de café-klatsch ce mardi 25 février, à 19 h 30, au centre culturel, animé par les responsables d'Unanime. La commune a aménagé un terrain de 35 ares permettant de créer environ dix logements, maisons mitoyennes ou appartements, privilégiant les matériaux écologiques. Ce projet communal novateur, soutenu par l'État et la Région Lorraine pour ses qualités environnementales, est labellisé "Quartier durable en Lorraine".

Renseignements : Élisabeth Spielmann (tél. 06 62 54 13 65 ou 03 82 58 75 25). Courriel : e.spielmann@unanimm.fr.

URGENCES

Samu 57 (tél. 03 82 56 80 70).
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).
Pharmacie
Tous secteurs : composer le 3237.
Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.
Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Serafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).
Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).
Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

KÉDANGE-SUR-CANNER

Le gymnase de la Forêt pour l'euro symbolique

Un dernier conseil municipal et une excellente nouvelle concernant le gymnase du "vieux" collègue...

Constatant que seuls deux conseillers étaient absents non excusés, le maire a ouvert la séance du dernier conseil de la présente mandature. L'unanimité a dominé les débats.

Unanimité tout d'abord pour compléter les délibérations relatives à la rétrocession à la commune des emprises foncières du site de l'ancien collège pour l'euro symbolique. À cet égard, le maire a précisé : « Nous arrivons au terme d'une longue et difficile bataille pour la justice, qui rend à la commune de Kédange ce qu'elle a donné gratuitement à l'époque au Syndicat intercommunal, et qui permettra au gymnase de continuer à fonctionner avec les dix-huit communes qui forment le Syndicat intercommunal du collège et qui pourront l'utiliser ».

Unanimité aussi pour le compte de gestion de l'exercice 2013 de la commune fait sans apparaître un excédent global de clôture de 54 122 € en concordance avec le résultat

du compte administratif, et la rémunération brute des agents repreneurs fixée à 1,13 € par bulletin de logement rempli et à 1,72 € par bulletin individuel rempli. Unanimité enfin pour la



Le bon vieux gymnase du collège de la Forêt continuera à fonctionner pour les dix-huit communes de la CCAM. Photo RL

création à compter du 1^{er} avril de deux demi-postes d'agents contractuels dans la filière technique pour faire face à un besoin occasionnel. Avant de se séparer, le conseil a encore examiné plusieurs

dossiers. La requalification de la place P. Barre dans le cadre des travaux de la rue Notre-Dame ; selon l'avis du conseil, il sera procédé au repavage de ladite place et non pas à la pose d'enrobés. Le conseil est

favorable à la mise en lumière de la section kédangeoise de la piste cyclable et même à la pose d'une glissière de sécurité ; il reste cependant à trouver les financements.

Conformément à la délibération du 28 septembre 2013, le conseil entérine les nominations, à compter du 1^{er} septembre 2014, de Séverine MILDANGE au poste d'adjoint administratif de 1^{re} classe pour remplir les fonctions de secrétaire de mairie, et de Kelly LECOEUVE en qualité d'adjoint administratif de 2^e classe stagiaire. Le conseil valide le compte de gestion de l'exercice 2013 du CCAS qui fait apparaître un excédent global de clôture de 1 857 € en concordance avec le résultat du compte administratif du CCAS.

Et avant de lever la séance, le maire a remercié les conseillers présents pour la qualité de leur travail pendant toute la durée du mandat, et leur a donné rendez-vous pour participer à l'organisation matérielle du prochain scrutin municipal.

BOUSSE

Voir l'Avenir boussois autrement

Suite à la présentation de sa candidature dans nos colonnes (lire RL du 19/02/2014), Patrick Guzzo a souhaité apporter une précision de taille quant à ses promesses d'engagement au service de la population boussoise.

En effet, ce père de deux enfants, marié et investi dans la vie de la commune, inscrit la liste qu'il emmène dans « une démarche citoyenne, forgée depuis plus d'un an sans aucun parti associé, avec 43 ans de moyenne d'âge, regroupant des Boussois de tous nos quartiers et principalement constituée

d'actifs provenant de différents secteurs activités ». Démarche citoyenne que Patrick Guzzo traduira en acte en cas d'élection en « organisant un référendum communal simultanément aux prochaines élections européennes pour que les Boussois tranchent cette question " Souhaitez-vous que notre population ne dépasse pas les 3 500 habitants ? » et en promettant de se conformer au choix que les citoyens exprimeront à cette occasion. Pour Patrick Guzzo : « La situation n'est pas préoccupante à condition de changer radicalement de cap. »

DISTROFF

Comptes adoptés au conseil municipal

Les comptes administratifs et de gestion 2013 ont été validés par le conseil municipal.

Yves Aschbacher, le maire, qui présidait sa dernière séance après vingt-cinq ans passés à la tête de la commune, a procédé à l'examen du compte administratif de la comptabilité communale qui présente un excédent d'investissement de 98 648 € et un excédent de fonctionnement de 52 584 €. Les comptes du centre communal d'action sociale présentent un excédent de 2 485 €. Le compte du lotissement A la croisée des chemins présente un résultat négatif de 13 438 € en fonctionnement et négatif de 220 290 € en investissement. « Mais cela devrait s'arranger rapidement avec les ventes de terrains qui démarrent et vont s'amplifier, l'affaire suit son cours », a fait remarquer le

maire.

Le compte de gestion du percepteur a été adopté à l'unanimité, tout comme le compte administratif 2013 du maire, ceux du lotissement A la croisée des chemins et du centre communal d'action sociale. Les résultats seront affectés au budget 2014.

Les élus ont ensuite voté un avenant de 143 619 € pour des travaux de voirie et d'assainissement, toujours au lotissement A la croisée des chemins, qui concernent la pose d'enrobés et des aménagements sur le chemin des Erables. Il a été suggéré la mise en place d'un panneau de limitation de vitesse à 30 km/h sur cette voie.

Enfin, le nouveau règlement de la bibliothèque a été adopté et les tarifs d'inscription entérinés.

GUÉNANGE

Un concert sous le signe de l'insolite

Originale, atypique à tous points de vue, la chorale Emyo étonne par l'originalité de son répertoire, la variété de son interprétation, sa mise en scène dynamique. Pas un moment de répit, ça bouge tout le temps ; chaque mélodie a droit à sa mise en scène propre. Emyo, c'est une création de l'école de musique de Yutz : une trentaine de jeunes de 15 à 25 ans dirigés par Valérie Monteillet et Willy Fontanel.

Le groupe était salle Voltaire samedi : un beau cadeau de l'école de musique Les Arpèges aux mélomanes guéangeois. Avec des airs de tous les temps et de tous pays, avec des rencontres surprenantes comme celle de Mary Poppins ou d'une statue de la Liberté animée, Emyo a emmené son public en voyage dans l'espace et dans le



Original, atypique, le groupe Emyo de Yutz n'est pas une chorale ordinaire. Photo RL

temps sur le thème de l'étrange. Le public guéangeois est tombé sous le charme de ces garçons et filles à la joie de vivre communicative qui ont animé la seconde partie du concert.

En première partie, les Arpèges ont proposé leur chorale d'adultes A travers chants, associée pour l'occasion à Tiff notes de Rombas, et dont la particularité est d'avoir les mêmes diri-

gents : Mylène Willaume et Axelle Colombo. Ces deux chorales ont interprété des airs connus et entraînants : L'Hymne à l'amour d'Edith Piaf, Alexandrie de Claude François ou La Mau-

vaie Réputation de Georges Brassens, le tout sous des arrangements de Mylène Willaume. Au total, deux heures de bon spectacle que le public n'a pas vu passer.

METZERESCHE

Les écoliers à l'opéra !

Tous les élèves de l'école Charles-Marchetti de Metzervisse se sont rendus à l'opéra à Metz pour assister à une représentation de l'opéra Hänsel et Gretel de Humperdinck. Point d'orgue d'un projet mené avec les enfants depuis le début d'année, cette représentation a captivé les enfants. Ceux-ci ont apprécié les chants, les décors et la mise en scène, le talent de la conteuse et ont été impressionnés par la terrifiante sorcière. La journée s'est poursuivie par une découverte de Metz, à travers ses places et ses monuments. Une première expérience musicale qui, espérons-le, ne sera pas la dernière.



Les enfants avaient par ailleurs déjà découvert l'œuvre des frères Grimm revisitée par plusieurs auteurs, notamment par le compositeur allemand Engelbert Humperdinck, père de l'opéra Hänsel und Gretel auquel ils ont pu assister. Photo RL

EN BREF

Repas dansant

Guénange : l'association du folklore italien organise un repas dansant le dimanche 23 mars à partir de 11 h 30, à la salle des fêtes Pablo-Neruda de Guénange. Le bal sera animé par l'orchestre Music Graffiti. Participation : 20 € pour les adhérents (10 € pour les enfants de moins de 14 ans) et 25 € pour les non adhérents (15 € pour les moins de 14 ans). Au menu : lasagnes à la bolognese.

Réservations auprès de M. La Rosa, I, rue des Pinsons, 57310 à Rurange avec accompagnement du chèque à l'ordre de l'association ou aux permanences des mercredis 26 février et 5 mars de 14 à 16 h au centre social Louise-Michel. Date limite d'inscription : 14 mars.

HOMBOURG-BUDANGE

Réunion du Syndicat des eaux de l'est thionvillois

La réunion du Syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement de l'Est thionvillois aura lieu à la salle des sports le jeudi 27 février à 18 h sous la présidence de Claude Huttin.

À l'ordre du jour : convention de prestations d'assainissement avec la commune de Volstroff ; attribution du marché public de travaux de renforcement du réseau intercommunal d'eau potable à Saint-Hubert à l'entreprise Molaro ; modification de la participation à l'assainissement collectif pour les constructions en agglomération ; approbation des comptes financiers 2013 des sections eau et assainissement ; contribution eau pluviale 2014 des communes adhérentes à la section assainissement ; présentation des budgets primitifs 2014 des sections eau et assainissement ; admissions en non-valeur ; divers.

Ce sera la dernière réunion avant les élections municipales.

NUMÉROS

Correspondants

Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner, Veckring, Volstroff : Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).

Bertrange-Imeldange : Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef.prof57310@free.fr

Bettelainville-Luttange : Isabelle Gabriel (tél. 07 70 64 53 99).

Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).

Buding : Denis Guerdier (tél. 03 82 83 53 27).

Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).

Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).

Guénange : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).

Inglang : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).

Kemlich : Jean-Nicolas Conati (tél. 06 65 77 76 70).

Kœnigsmacker : Philippe Even (tél. 06 14 89 30 98).

Menskirch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).

Metzervisse : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).

Oudrenne : Pierre Hirtz (tél. 03 82 50 10 76).

Rurange-les-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

KÆNIGSMACKER

Bienvenue à Lola

Nous apprenons la naissance de Lola née le 4 février, au foyer de Julie Erel et Roger Monelle domiciliés à Kœnigsmacker. Nos félicitations aux parents et meilleurs vœux de prospérité au bébé.

SERVICES

Loisirs
Distroff : bibliothèque, de 16h à 18h.
Luttange : bibliothèque municipale impasse des Ecoles de 19h45 à 21h15.
Veckring : bibliothèque, de 16h à 17h30, dans l'ancienne école élémentaire.

Permanences
Metzervisse : des écrivains publics, de 16h à 18h, rue des Romains.